



**Je vous écris depuis le lycée...**

## **Chant des sirènes et classe exceptionnelle...**

Une fois n'est pas coutume, mais les mésaventures d'un camarade et collègue nous ont interpellés et amenés à nous pencher sur ces histoires de classe exceptionnelle. Si vous ne le savez pas, notre carrière est rythmée par des passages, pour quelques élu·e·s, de la classe normale vers la hors classe, et de cette dernière vers la classe exceptionnelle, voire l'échelon spécial, le nirvana en quelque sorte...

En ce qui concerne la classe exceptionnelle, elle est née en 2017, dans le cadre de l'accord\*<sup>1</sup> **PPCR** (parcours professionnels, carrières et rémunérations). Pour y accéder, il faut faire partie d'un des trois viviers, avec des critères d'éligibilité correspondant à des missions, indices ou échelons.

Soit dit en passant, vous ne trouvez pas que le mot « **vivier** » est connoté ? Nous, qui sommes souvent méfiants quand il s'agit de hiérarchie, en entendant « vivier », nous pensons immédiatement à ces bassins dans lesquels on engraisse, en captivité, poissons, crevettes et autres crustacés !

Revenons à nos histoires de promotion : vous évoluez dans un vivier et êtes éligible... Vous y croyez, mais cela ne suffit pas ! Pour être promu·e, il faut être encensé d'un avis excellent par votre chef d'établissement... Cet avis en poche, vous pensez avoir gagné ? Pas du tout ! Car ensuite, votre candidature part dans les SRFD, officines dans lesquelles d'autres chef·fe·s vont donner leurs avis, lesquels seront déterminants pour votre passage...

Et c'est ainsi, que dans une douce contrée occidentale de notre royaume, un petit seigneur de SRFD a décidé, contre l'avis de ses chef·fe·s d'établissements, de dégrader arbitrairement 18 personnes. La raison de ce déclassement serait qu'il n'y a eu quasiment aucune attribution de promotions l'an dernier.

La belle affaire ! On bosse toute une vie, on se décarcasse pour pallier l'incurie et on se prend une rallonge de deux années ! Pour nous remercier de notre engagement, nos seigneurs nous jettent d'insuffisantes miettes et nous demandent de nous battre pour les gagner ! Un traitement dégradant et humiliant !

Nous, enseignant·e·s, demandons à nos supérieurs hiérarchiques de refuser ces pratiques et de signaler aux décideurs politiques ces agissements malveillants, inhumains et donc inacceptables.

À SUD Rural Territoires, on n'a jamais apprécié ces histoires de changements de classes, nébuleux à souhait et à la discrétion d'un petit chef pas toujours animé des meilleures intentions. Le règne de l'arbitraire et les pratiques clientélistes, on n'en veut pas, ça nous fait trop penser à l'Ancien régime et aux privilèges prétendument [abolis](#) en août 1789 !

Nous, à SUD Rural Territoires, nous revendiquons un déroulement de carrière équilibré et programmé, des promotions justes et transparentes !

**Salutations solidaires !**

**La lutte continue !**

---

1 "accord", façon de parler, car ce PPCR avait été rejeté par trois organisations syndicales représentant plus de 50 % des agent·e·s, mais appliqué quand même par Manuel Valls, en contradiction avec la règle qu'il avait lui-même édictée.